

Fiche de procédure

Informations de base	
DEA - Procédure d'acte délégué	2023/2713(DEA)
Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme: l'ajout du Nigeria et de l'Afrique du Sud au tableau figurant au point I de l'annexe et le retrait du Cambodge et du Maroc de ce tableau	
Complétant 2013/0025(COD)	
Sujet	
7.30.20 Lutte contre le terrorisme	
7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux	
Zone géographique	
Nigeria	
Afrique du Sud	
Maroc	
Cambodge	

Informations techniques	
Référence de procédure	2023/2713(DEA)
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué
Base juridique	Règlement du Parlement EP 58
Etape de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Dossier de la commission parlementaire	CJ12/9/12057